

La dépêche

PRIX : 2.000 FCFA
ZONE CFA 3500 F - EUROPE 10€

diplomatique

AFRIQUE

MENSUEL D'INFORMATIONS DIPLOMATIQUES ET ECONOMIQUES - ISSN 08500527/10 - N°19 - Avril 2010

NUMERO
SPECIAL

Avril 1960 - Avril 2010

Le **SENEGAL** a

50  ans

Cap
vers l'émergence



Un homme de dossiers

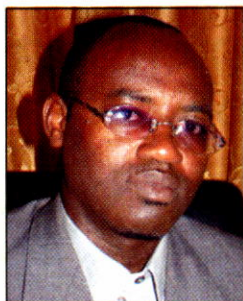


Une diplomatie active



EDITORIAL

■ Karim DIAKHATE



Les États-Unis d'Afrique, la prochaine étape ?

Au moment où plusieurs pays africains célèbrent, cette année, le cinquantenaire de leur accession à la souveraineté internationale, il est utile, voire impérieux, de poser, une fois de plus, le débat sur l'urgence, ou non, de parachever un idéal maintes fois réaffirmé : la constitution d'un véritable espace commun. Le concept des États-Unis d'Afrique né à l'aube des premières indépendances a suscité beaucoup d'espoir pour un continent sortant du joug colonial. Un espoir malheureusement remis en cause par des positions inconciliables. Jusqu'à-là...

Voilà en effet plus d'un demi-siècle, qu'à l'issue des 6^{ème} et 7^{ème} conférences panafricaines (1953 et 1958) au cours desquelles Kwame Nkrumah, le premier dirigeant du Ghana indépendant, prôna la création d'un gouvernement continental central. Les États-Unis d'Afrique sont encore dans le domaine du virtuel.

Dans un continent où l'actualité récente renvoie aux coups d'Etat (Niger, Mauritanie, Madagascar, Guinée, ...), les guerres tribales (Somalie, Soudan, ...), les conflits politiques ou post-électorales (Côte d'Ivoire, RD Congo, Togo, Zimbabwe...), les différends régionaux ou frontaliers (delta du Niger, Bakassi et Cabinda notamment), l'instabilité consécutive aux modifications intempestives de la Constitution dans de nombreux pays, force est de reconnaître qu'il est difficile

d'envisager, dans un délai proche, la réalisation du rêve des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Certains ont mis les réticences affichées à l'existence de trop d'intérêts divergents. Si, au lendemain des indépendances, l'idée des États-Unis d'Afrique avait suscité l'engouement de nombre de pays dans la mesure où ils s'inscrivaient dans une perspective tiers-mondiste, aujourd'hui que la plupart des pays du continent sont entrés de plain-pied dans l'économie de marché, les données ont beaucoup évolué.

Dans le combat pour la mise en œuvre rapide du projet continental, deux chefs d'Etat se distinguent particulièrement : les présidents sénégalais et libyen, Abdoulaye Wade et Mouammar Kadhafi, farouches partisans d'une unité organique à court terme. Certes, ils sont parvenus, en 2000, à convaincre leurs pairs de la nécessité de mettre sur pied une Union africaine (UA), plus apte, selon eux, à accélérer le processus d'intégration, à la place de la défunte entité, l'OUA. Mais, les partisans d'une approche graduelle, les pays d'Afrique australe principalement - l'Afrique du Sud en tête - restent intransigeants.

Déjà, en juillet 2007, lors du sommet d'Accra pour définir un calendrier de création d'un gouvernement central, ces États qui ne manquent pas

d'arguments avaient réussi, après trois jours de débats houleux et de conciliabules, à différer la mise en branle du projet.

Parmi les arguments mis en avant, le renforcement d'abord des organisations d'intégration régionale telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). Des entités régionales qui, selon eux, peuvent garantir croissance, paix et stabilité partout sur le continent.

Ainsi, cinquante ans après avoir accédé à l'indépendance, certains pays assistent, une fois de plus, à un remake du sempiternel débat entre panafricanistes "maximalistes" et panafricanistes modérés. Une querelle qui rappelle, en bien des points, celle à laquelle nos pères avaient assisté hier. En effet, en 1963 déjà, la naissance au forceps de l'OUA avait mis en face deux camps opposés : celui de leaders radicaux comme le Ghanéen Kwame Nkrumah et le Guinéen Sékou Touré et l'autre constitué par les défenseurs d'une évolution progressive, avec comme têtes de file le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny.

Après un quart de siècle d'indépendance, l'Afrique doit bouger positivement au risque d'être davantage marginalisée. Alors, les États-Unis d'Afrique, la prochaine étape ?



Actualités

Editorial

**Les États-Unis d'Afrique,
la prochaine étape ?** ➤ Page 3

**LA FRANCOPHONIE :
FILLE DE LA LIBERTE, SŒUR
DES INDEPENDANCES** ➤ Pages 6 - 7

SENEGAL

**La longue marche
vers l'indépendance**

➤ Pages 11 à 15

**Les 50 ans en
cinq étapes**

➤ Pages 16 à 19

**ENTRE LEURRES
ET LUEURS**

➤ Pages 20 à 23

EVENEMENTS DE DECEMBRE 1962

**Aux origines de la crise
entre Senghor et Dia** ➤ Pages 24 à 27

**IMMORTELS
TIRAILLEURS**

➤ Page 29

AFRIQUE

**Bilan de cinquante
ans d'indépendance**

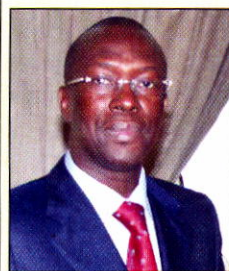
Près de 75 coups d'Etat
perpétrés d'un bout à
l'autre du continent.

➤ Pages 30 à 33



**Le Sénégal met le cap vers
l'émergence**

➤ Pages 42 à 43



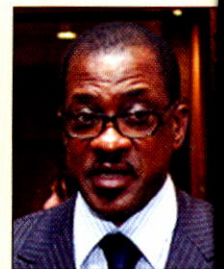
**Un homme de
dossiers aux
avant-postes**

➤ Pages 46 à 47

Le nouvel élan de la
diplomatie sénégalaise

**Me Madické NIANG :
Du barreau à la
diplomatie**

➤ Pages 48 à 52



CONTRIBUTION



**La Politique du
possible**

Par **Samuel Améte SARR**,
Ministre de l'Energie du
Sénégal

➤ Page 59

RACHAT DE GTI

APPUI FINANCIER A LA SAR

► Pages 54 à 55

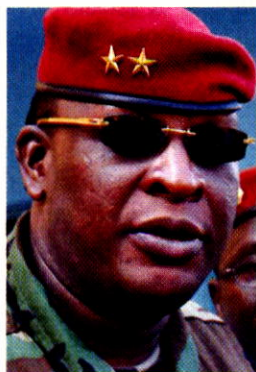
CÔTE D'IVOIRE



Prix du Meilleur ministre des
Finances de la région Afrique

**L'IVOIRIEN CHARLES KOFFI DIBY
AU PINACLE**

► Page 62



GUINEE

**Sékouba Konaté en
visite en Libye et au
Sénégal**

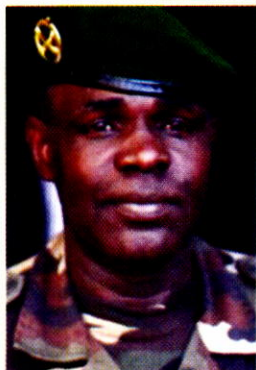
► Page 63

GUINEE BISSAU

**THE POLITICAL CHALLENGE
OF DRUG TRAFFICKING**

► Pages 64 à 65

NIGER



**La classe
politique
face à ses
responsabilités**

► Page 66

TOGO



**Faure
Gnassingbé
plébiscité**

► Page 67

telesud

www.telesud.com

15 rue Cognacq-Jay 75007 Paris France
Tél : + 33 1 49 55 00 50



MENSUEL D'INFORMATIONS
DIPLOMATIQUES & ECONOMIQUES
Edité par Impact Communication

Quartier N°42 Rte de l'Aéroport
Tél/Fax : 00221 33 820 25 22
Email: ladepechediplomatique@gmail.com
www.ladepechediplomatique.com

Administrateur
Abdoul Rahmane DABO

Administrateur Délégué
Moustapha DIEYE
dieyemoustapha2000@yahoo.fr

Conseiller de l'Administrateur
Yves MARLIÈRE

CHEF D'EDITIONS
Karim DIAKHATE
karimdiakhate@gmail.com

Relations Publiques & Commerciales
Denise SCHACHT

Rédaction
Mouhamadou M. DIA
Yaya Djibril DIALLO
Karim DIAKHATE
Fallou BA
Cheikhna H. D. KABA

Collaborateurs extérieurs
Frédéric Treffel (Paris)
Adamou Ali MAZOU (Niamey)
Ibrahima D. Y. FALL
Amadou SOW
Dr. Modibo DIAGOURAGA
Ibrahima Alseyni DIALLO
Adama TOURE (Conakry)

Responsable technique
Maquettiste
Ady DIAW
adidiaw@yahoo.fr

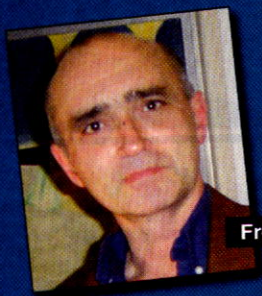
Assistante de Direction
Aissatou Diouf GAYE

Infographie
Fallou MB. GUEYE
Souleymane NDIAYE
Idrissa GUEYE

Direction Commerciale
Cherif Yves DIAW
ivediaw@yahoo.fr

Fatoumata CAMARA
Dado Dia DIALLO
Coumba Sow SABALY

Distributeur
ADP



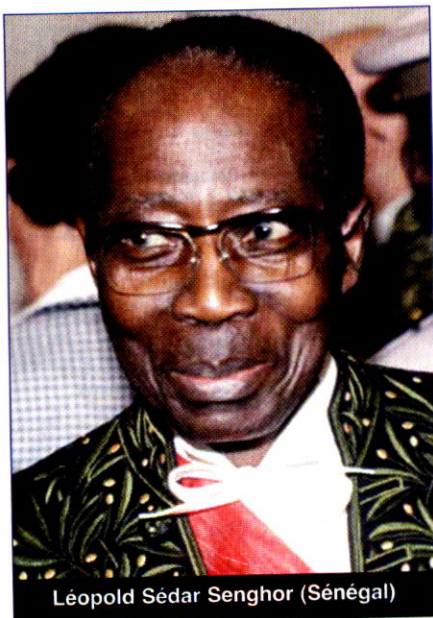
Frédéric Treffel*

LA FRANCOPHONIE : FILLE DE LA LIBERTE, SŒUR DES INDEPENDANCES

La francophonie-ci n'a pas été inventée, il faut le rappeler, par des Français mais par ceux qu'un universitaire a nommés « des bâtards culturels », Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Habib Bourguiba (Tunisie), Hamani Diori (Niger) et le roi du Cambodge Norodom Sihanouk, qui ont donné corps il y a 50 ans, à l'occasion des indépendances africaines, au mot forgé près d'un siècle plus tôt par le géographe français, Onésime Reclus. « Le mot « Francophonie », avec ou sans F majuscule, peut signifier : 1) l'ensemble des Etats, des pays et des régions qui emploient le français comme langue nationale, comme langue officielle, comme langue de communication internationale ou, simplement, comme langue de travail ; 2) l'ensemble des personnes qui emploient le français dans les différentes fonctions que voilà ; 3) la communauté d'esprit qui résulte de ces différents emplois ».

Une volonté principalement africaine

Il est reconnu que les soubassements



Léopold Sédar Senghor (Sénégal)

de la francophonie correspondent à la volonté principalement africaine de créer une communauté solidaire entre les anciennes colonies et la France. De son côté la France voulait éviter d'être suspectée de néo-colonialisme. « Ce ne sont pas les Français, surtout pas leurs gouvernants, qui ont lancé l'idée de Francophonie - ils se faisaient un complexe de « Colonisateurs » (Senghor). Il s'agit là d'un paradoxe fondateur qui aurait pu conduire le partage de la langue française à l'échec parce qu'il existe des représentations, des imaginaires, des manières de voir différents.

Mais ce paradoxe est précisément ce qui constitue la raison d'être de la francophonie. Car partager une même langue, c'est montrer en quels sens des expressions politiques, culturelles, économiques et sociales sont connues et reconnues, prennent part à un même espace de visibilité, commun à tous, qui se déploie en chacune d'elles avec une variété infinie de possibilités. Le mot « partage », dans le sens fort du terme, signifie « prendre part à un lot commun ».

Ce lot n'est pas matériel, ni divisible, il faut l'entendre dans un sens éthique : ce qui lie les humains entre eux, malgré la multiplicité des langues et des cultures. Partager, c'est se sentir concerné, impliqué, engagé parce tous les « autres » et tous les « mêmes » sont humains et que la langue est un des moyens d'expression possibles de ce partage fondamental et de ce fonds commun de l'humanité.

Vers la francophonie des peuples

L'Organisation internationale de la francophonie dont on célèbre également cette année le 40ème anniversaire est passée de la défense de la langue à la diversité culturelle, puis à l'adhésion aux droits de l'homme et à la démocratie, et enfin à la solidarité et au développement

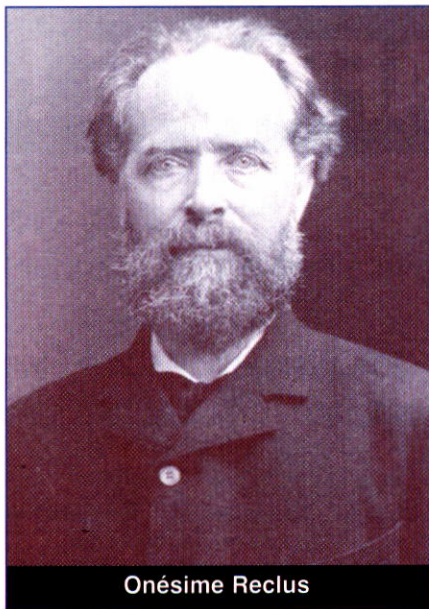
durable. C'est-à-dire qu'elle se trouve en phase avec tous les enjeux politiques contemporains de la mondialisation. Cependant comme le rappelait, à juste titre, dans une « Lettre ouverte aux francophones », le Secrétaire général de la francophonie, le Président Abdou Diouf, « La francophonie, ne saurait être la seule affaire des Etats et des gouvernements, elle n'y survivrait pas » La francophonie institutionnelle ne doit pas être le seul moteur de la francophonie. Il est temps d'interpeller directement les ONG, les associations, la société civile et surtout la jeunesse dont l'Afrique est légitimement si fière, pour qu'ils participent à la construction de la francophonie. Déjà de grands réseaux se sont organisés, ceux des universités, des villes, et des régions. Il nous fait désormais construire la francophonie des peuples !

La symbiose de toutes les énergies

« Fille de la liberté et sœur de l'indépendance », ainsi que la qualifiait Senghor, une telle vision nous permet de décliner



Habib Bourguiba (Tunisie)

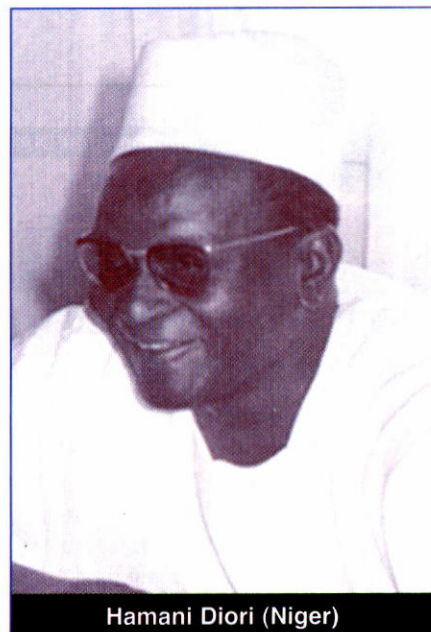


Onésime Reclus

la plus value francophone en quatre valeurs fondamentales : celles de la liberté, de la diversité, de l'universalité et de la solidarité. Bien entendu, la francophonie ne détient le monopole

d'aucune de ces valeurs, mais elle a de par ses finalités comme de par sa composition, une vocation particulière à les illustrer. La vocation de la francophonie et par conséquent sa raison d'être se situent à la jonction du national et de l'international, de l'universel et du particulier, de l'unité et de la diversité et finalement, et c'est peut-être là son originalité, du politique et culturel. La francophonie trouve sa place dans la réévaluation du cœur, de la vie, du divers, du communautaire dans un monde raisonneur, matérialiste et individualiste. Il ne s'agit bien évidemment pas de dénigrer et de dévaloriser la raison, la science, la technique. Ce qu'il convient de chercher, c'est l'équilibre, la globalité, l'intégralité à travers lesquels la francophonie ne conçoit l'unité que comme la somme de tous les possibles, « la symbiose de toutes les énergies », autrement dit le métissage généralisé.

*Professeur des universités associé en sciences politiques et communication
France - Paris



Hamani Diori (Niger)



Norodom Sihanouk (Cambodge)

Les modalités et les étapes de l'émancipation des colonies françaises

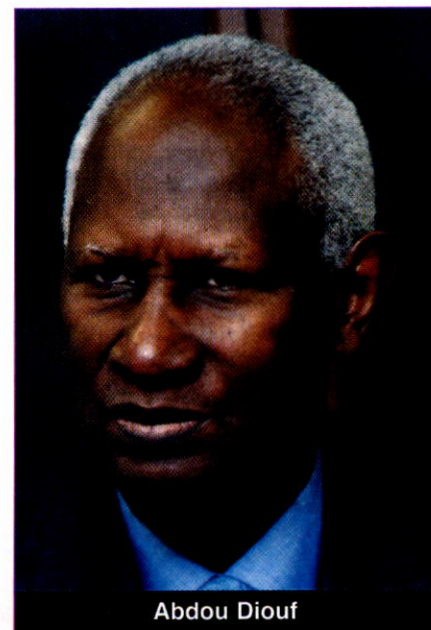
La 2^{ème} guerre mondiale a réveillé les nationalismes indigènes et remis en question la domination française dans son empire colonial. En 1944, la conférence de Brazzaville a amorcé une prise de conscience des problèmes coloniaux et ouvert des perspectives de réformes, mais elle s'est contentée de vagues propositions qui ne répondaient pas aux aspirations des élites indigènes.



Dès 1946, la France s'est enlisée dans une longue guerre coloniale au Vietnam. Cette guerre s'est achevée en 1954 par la défaite de Diên Biên Phu qui a mis fin à la présence française en Indochine consacrée par les accords de Genève. La France n'a pu s'opposer à l'indépendance du Vietnam proclamée par Hô Chi Minh en 1945, mais qu'elle avait alors refusé de reconnaître. En Afrique du Nord, en 1954, Mendès France, mettant fin à une politique intransigeante et de répression, a engagé le dialogue avec les nationalistes tunisiens et marocains.

En accordant l'autonomie interne à la Tunisie, il a amorcé le processus qui a conduit pacifiquement à l'indépendance des deux protectorats du Maghreb en 1956. Mais il a dû faire face en Algérie à l'insurrection déclenchée par le FLN à la Toussaint 1954, insurrection qui a marqué le début d'une nouvelle guerre coloniale dans laquelle la France s'est enlisée et qui ne s'est achevée qu'en 1962. En Afrique noire, la décolonisation a été progressive et le plus souvent pacifique.

La loi-cadre Defferre de 1956, puis la Communauté française mise en place par de Gaulle revenu au pouvoir en 1958, ont ouvert la voie à l'indépendance des colonies d'Afrique noire française acquise en 1960. De 1945 à 1962, la politique française à l'égard de ses colonies a donc été fluctuante, parfois contradictoire, ballottée entre intransigeance, répression, guerres coloniales d'une part, ouverture, dialogue, négociation d'autre part. La décolonisation de l'Empire colonial français a été longue, difficile, parfois meurtrière.



Abdou Diouf





LOENSEE®

PARIS - NEW YORK - LONDON - MILANO - DUSSELDORF - DAKAR

CITY WEAR



MUNIF GROUP S.a

MUNIF FOURNITURES GROUP SÉNÉGAL

L'ELEGANCE LOENSEE

DES MARQUES DÉPOSÉES - PARIS - 1998
CITY WEAR

FILIALE DE MUNIF GROUP S.a

Siège social : 12, Rue Amadou Assane Ndoye BP : 11724 Dakar (Sénégal)
Tél. +221 33 821 44 20 - Fax +221 33 821 44 25 - Cell. +221 77 637 35 48/ +221 77 242 78 78

munif@orange.sn